



Elaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Prescrite le 03/12/2015 Arrêtée le 27/06/2019 Approuvée le 05/03/2020

Annexe au plan graphique  
Plan des risques liés aux mouvements de terrain - 1/13000e  
Communes de Blangy-le-Château, Le Breuil-en-Auge, Le Brevedent, Le Faulq, Fierville-les-Parcs, Norolles, Pierrefitte-en-Auge, Saint-Hymer (partie Est), Saint-Philbert-des-Champs



**RISQUES DE MOUVEMENTS DE TERRAIN**

Sources données (sauf mention contraire) : CARMEN  
(DREAL Normandie - Avril) 2019

**Les indices de cavités**


- Périmètre de sécurité lié à un indice de cavité
- Indices de cavité - source : connaissance du terrain
- Périmètre de sécurité lié à un indice de cavité (rayon de 60 m.)
- Périmètre de sécurité supprimé lié à un indice non avérée (étude réalisée)
- Terrains prédisposés à la présence de marnières
- Communes avec cavités non localisées

**Risques de chutes de blocs**

- pente très forte
- pente forte

**Prédispositions au risque de glissement de terrain**

- terrain prédisposé à pente très forte
- Terrain prédisposé à pente forte
- Terrain prédisposé à pente modérée



REÇU EN PREFECTURE  
le 10/03/2020  
Application agréée E-legalite.com